



## COMMUNIQUÉ

### **PARC DES NAISSANCES INSCRIPTION DE 56 NOUVEAU-NÉS**

**Baie-Comeau, le 4 juin 2015.** – La Société d’aménagement et d’exploitation des parcs de Baie-Comeau (SAEP) a procédé à la cérémonie annuelle du *Parc des naissances* afin de souligner la naissance des 56 nouveaux citoyens et citoyennes nés en 2014 qui ont été inscrits par leurs parents. Cette année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec s’est joint à l’initiative et a remis à chaque enfant, pour l’occasion, un petit plant d’arbre, une échelle de croissance et un carton souvenir.

Le *Parc des naissances* consiste à la plantation d’un arbre par quartier et d’un livre où sont inscrits les noms des enfants nés à Baie-Comeau. Il est aménagé dans le parc Bégin (quartier La Chasse), le parc Saint-Nom-de-Marie (quartier Saint-Nom-de-Marie), le parc des Pionniers (quartier Sainte-Amélie), le parc du Lac-Aber (quartier Saint-Georges), le parc de Mingan (quartier Trudel), le parc de la Falaise (quartier N.-A.-LaBrie), le parc Manicouagan (quartier Mgr-Bélanger) et le parc Robin (quartier Saint-Sacrement).

Pour consulter l’ensemble des parcs de la ville, cliquez ici : [www.ville.baie-comeau.qc.ca/loisirs/parcs-plages-et-points-dobservation](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca/loisirs/parcs-plages-et-points-dobservation)

Soulignons que pour participer au *Parc des naissances*, les parents doivent inscrire leur nouveau-né en remplissant un formulaire à l’adresse suivante : [www.ville.baie-comeau.qc.ca/citoyen/programmes-et-demandes-de-subvention/index.html](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca/citoyen/programmes-et-demandes-de-subvention/index.html). Pour les bébés nés en 2015, les inscriptions seront acceptées jusqu’en avril 2016.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur  
Division des communications et du service à la clientèle  
418 296-8142

Renseignements : Germain Côté, directeur  
Société d’aménagement et d’exploitation des parcs de Baie-Comeau  
418 589-5655